

Eric BOTHOREL
Député des Côtes-d'Armor
5^{ème} circonscription

Lannion, le 28 janvier 2025

Association « Rendez-nous le silence dans le Trégor »

Madame, Monsieur,

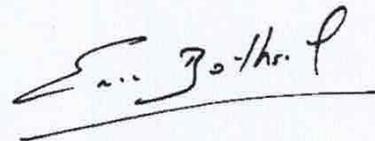
Je tiens par ce courrier à vous réitérer ma position constante concernant la gestion des tensions liées aux activités de parachutisme qui impactent les riverains.

Depuis l'origine, j'ai soutenu l'idée qu'une charte, élaborée dans un esprit de dialogue et de concertation, est l'outil le plus approprié pour encadrer ces activités tout en prenant en compte les préoccupations des habitants. Cette approche permet d'instaurer un cadre clair et partagé, en visant un équilibre satisfaisant entre les intérêts des pratiquants et le bien-être des riverains.

Je soutiens l'ensemble des démarches qui favoriseront le dialogue entre les parties concernées et aboutiront à un compromis acceptable pour tous.

Si au cours de ce dialogue sont identifiées des adaptations nécessaires du droit, je m'engage à expertiser les mesures nécessaires et le cas échéant les porter ou les défendre au sein de l'Assemblée nationale à l'occasion d'un texte de loi ad hoc.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées



Eric BOTHOREL
Député des Côtes-d'Armor (5^e circonscription)
Membre de la commission des affaires
économiques